



Arrêté
fixant la composition du jury
du concours externe, du concours interne et du troisième concours
pour l'accès à l'emploi de secrétaire des affaires étrangères (cadre d'Orient)
au titre de l'année 2026

Le ministre de l'Europe et des affaires étrangères,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 69-222 du 6 mars 1969 modifié relatif au statut particulier des agents diplomatiques et consulaires ;

Vu l'arrêté du 28 juin 2024 modifié fixant les règles d'organisation générale, la nature et le programme des épreuves des concours pour l'accès à l'emploi de secrétaire des affaires étrangères (cadre d'Orient) ;

Vu l'arrêté du 30 juin 2025 autorisant au titre de l'année 2026 l'ouverture d'un concours externe, d'un concours interne et d'un troisième concours pour l'accès à l'emploi de secrétaire des affaires étrangères (cadre d'Orient),

Arrête

Art. 1^{er} – Mme Sophie VILLETTE, administratrice de l'Etat du deuxième grade, est désignée en qualité de présidente du jury du concours externe, du concours interne et du troisième concours pour l'accès à l'emploi de secrétaire des affaires étrangères (cadre d'Orient) au titre de l'année 2026.

Art. 2 – Sont nommés membres du jury :

Mme Elodie ALLIEZ, attachée principale d'administration de l'État,

M. André BENCHTEIN, secrétaire de chancellerie de classe supérieure,

Mme Mélanie BOURLET, maîtresse de conférences,

M. Adrien CAVEY, secrétaire des affaires étrangères principal (Orient),

M. Sékou COULIBALY, professeur,

Mme Dalia DAKIK, traductrice,

Mme Julie DANCHE, professeure agrégée,

M. Jean-Marie DRUETTE, secrétaire des affaires étrangères principal (Orient),

Mme Aude-Line FERRAND, secrétaire des affaires étrangères (Administration),

M. François HEMELSOET, élève stagiaire INSP,

Mme Alice KOUMURIAN, secrétaire des affaires étrangères,

M. Dimitri LEVEQUE, secrétaire des affaires étrangères,

Mme Neelam MENDIRATTA, professeure,

M. Alexandre NEYMANN, secrétaire des affaires étrangères principal (Orient),

M. Joseph Jean François NUNEZ, maître de langue,

M. Etienne PROVOST, administrateur de l'Etat du premier grade,
M. Jacques RAHARINAIVO, administrateur de l'Etat du deuxième grade,
Mme Barbara SADEN, secrétaire des affaires étrangères,
M. Selçuk SAGAY, secrétaire des affaires étrangères,
M. Jérôme SANSONETTI, administrateur de l'Etat du premier grade,
Mme Léa SERRERO, secrétaire des affaires étrangères.

Art. 3 – En cas d'empêchement de Mme Sophie VILLETTE, les fonctions de président du jury seront assurées par M. Alexandre NEYMANN pour le concours externe, le concours interne et le troisième concours.

Art. 4 – Le directeur général de l'administration et de la modernisation est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 30 octobre 2025

Pour le ministre de l'Europe et des affaires étrangères
et par délégation,
pour le directeur général de l'administration et de la modernisation,
pour le directeur des ressources humaines,
pour la sous-directrice de l'attractivité et des recrutements,
la cheffe du bureau des concours et examens professionnels



Marie BÉLOU-AFFRE